

Cote du document: EC 2019/107/W.P.4/Add.1
Point de l'ordre du jour: 5
Date: 1^{er} octobre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Réponse de la direction du FIDA à l'évaluation de l'impact du Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi

Note à l'intention des membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin
Directeur de la
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Valantine Achancho
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2941
courriel: v.achancho@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation — Cent septième session
Rome, 29 octobre 2019

Pour: Examen

Réponse de la direction du FIDA à l'évaluation de l'impact du Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi

1. La direction accueille avec satisfaction les conclusions générales de l'évaluation menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi (PASADEM).
2. Elle se réjouit de constater que le PASADEM a été utile aux politiques et aux stratégies du Gouvernement nigérien et du FIDA. Elle convient du fait que, malgré son caractère ambitieux, le PASADEM combinait judicieusement des interventions axées sur la productivité agropastorale, l'accès aux marchés et la résilience alimentaire des ménages les plus vulnérables. La durabilité de toutes ces interventions dépendait d'un considérable renforcement des capacités des organisations et d'autres groupes.
3. La direction estime que le fait d'avoir sous-estimé les délais d'exécution et les coûts des infrastructures de marché a pesé sur les résultats du projet pour ce qui était de la productivité agricole, du renforcement des organisations paysannes et de la mise en place d'un "pôle de développement économique" et d'une série d'investissements y afférant. Bien que les résultats restent satisfaisants, cette situation a réduit l'ampleur de l'impact du projet.
4. La direction partage également l'avis selon lequel: i) le PASADEM a globalement permis d'améliorer la sécurité alimentaire dans la zone du projet, ii) le PASADEM a permis d'accroître davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages bénéficiaires par rapport au groupe témoin. En témoigne notamment l'importante réduction de la période de soudure.
5. La direction salue le fait que les recommandations formulées sont déjà intégrées et appliquées dans le cadre de l'actuel Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Inscrit dans une approche "programme de pays", le ProDAF a incorporé les enseignements tirés des projets précédemment menés au Niger. À cet égard, la direction tient à souligner les points suivants:
 - i) Ingénierie sociale et développement des capacités des organisations paysannes.
Recommandation acceptée. Pour obtenir des résultats concrets et avoir un impact tangible, il est essentiel de déployer des efforts d'ingénierie sociale et de renforcer les organisations paysannes afin qu'elles puissent fournir des services liés à la production (services de vulgarisation, fourniture d'intrants) et à la post-production (stockage, transformation, transport, commercialisation). Dans le ProDAF en cours, l'accent est porté sur le fait qu'il est important de structurer les organisations paysannes de telle sorte qu'elles remplissent des fonctions de gestion économique et de représentation. Les organisations paysannes sont des acteurs essentiels dans les comités de gestion des marchés de demi-gros et des centres de collecte soutenus dans le cadre du ProDAF.
 - ii) Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pauvres et vulnérables grâce à une approche axée sur les pôles de développement économique.
Recommandation acceptée. Le ProDAF en cours d'exécution et le futur Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (PRECIS) incluent une série d'interventions visant à intensifier la résilience, telles que des activités de type "argent contre travail", la mise en place de greniers féminins de soudure et la diffusion de kits caprins, qui ont démontré leur impact positif sur la sécurité

alimentaire des ménages très pauvres et très vulnérables. Le PRECIS vise à reproduire à plus grande échelle les bonnes pratiques et les stratégies adoptées dans le cadre des projets précédents menés par le FIDA au Niger. Il convient toutefois de mieux analyser les interactions entre différentes interventions, qui ne produisent pas systématiquement des effets de synergie. Projet tenant compte enjeux nutritionnels, le PRECIS contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle selon une logique préventive orientée sur la malnutrition et la mise en place d'activités d'éducation nutritionnelle.

- iii) Parachever la mise en place d'au moins un pôle de développement économique et en assurer le bon fonctionnement.

Recommandation acceptée. Pour assurer la continuité du PASADEM, le ProDAF verra la mise en place intégrale des trois pôles de développement économique lancés dans le cadre du PASADEM, notamment pour: i) créer des centres de collecte satellites autour des marchés de demi-gros, ii) remettre en état les pistes rurales reliant les bassins de production aux marchés en vue de réduire les coûts de transport. D'après l'examen à mi-parcours du ProDAF, mené en juin et juillet 2019, le modèle axé sur les pôles de développement économique a des impacts positifs considérables sur la production, les revenus des agriculteurs et la transformation globale du monde rural. Le dispositif de cofinancement des infrastructures de marché, dont les coûts sont élevés, était efficace pour le ProDAF et le PRECIS (le cofinancement provenait du Fonds de l'OPEP pour le développement international dans le cas du ProDAF, et dudit Fonds ainsi que de la Banque africaine de développement dans le cas du PRECIS).

Le ProDAF, qui vise à poursuivre et à transposer à plus grande échelle la plupart des interventions du PASADEM, met actuellement l'accent sur le renforcement des organisations paysannes (qu'il s'agisse de groupements locaux ou de structures faïtières), afin de les aider à fournir aux producteurs des services de production et de post-production durables et de qualité. Le soutien apporté par le ProDAF se poursuivra dans le cadre du PRECIS afin que les organisations paysannes s'acquittent de fonctions essentielles, comme la collecte des produits agricoles, leur stockage et leur transport des villages aux marchés, l'organisation de la vente des intrants agricoles à l'échelle des villages.

6. La direction remercie le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA de cette fructueuse évaluation. Elle veillera à diffuser largement les enseignements qui y ont été tirés pour améliorer la performance des projets financés par le FIDA au Niger et ailleurs.